



**Cinquante-sixième session de la Commission de la  
Condition de la Femme.**

**DECLARATION DE LA DÉLÉGATION  
CONGOLAISE**

Présentée par Madame Marie-Jeanne YVETTE  
**BOUMPOTO**  
Ministre de la Promotion de la Femme et de  
l'Intégration au Commerce  
Au Développement.

- New York, 27 Février 2012 - 23 mars 2012 -

Vérifier au prononcé

- Madame la Présidente,
- Mesdames, Messieurs les Ministres et Secrétaires d'Etat à l'éducation,
- Excellences, Messieurs, Messieurs les Ambassadeurs et Secrétaires Généraux,
- Distingués (es) Délégués (es),

A l'instar des orateurs qui m'ont précédée, je voudrais vous féliciter pour votre élection à la présidence de la présente session qui offre l'opportunité d'échanger nos expériences et nos expériences initiatives prises par nous différents Etats en matière d'autonomisation des femmes rurales faites pour leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et la faim.

### **Madame la Présidente,**

Les quelques études que nous avons pu trouver indiquent que les femmes sont plus pauvres qu'les hommes, surtout en zone rurale. Cependant, tout au long de l'importante périodes de développement, il est fait référence à l'importance des femmes dans le Document de Stratégie de Développement national (2007-2012) ainsi que le Plan national pour l'atteinte des OMD au Congo. Ces deux documents sont appuyés par une Politique nationale pour l'égalité entre les sexes (PNPES) 2008-2013 et un Plan d'action 2009-2013. L'objectif vise est de faire évoluer les programmes de genre, notamment par l'accroissement de l'apport en capital humain, social, culturel et politique données.

### **Madame la Présidente,**

La 56<sup>ème</sup> session se tient après que le Congo ait procédé au lancement national de l'ONU Femmes, le 25 novembre 2011 et à la validation de l'étude sur l'Indicateur de Développement et des Inégalités entre les Sexes (EDI). Cela prouve à quel point notre pays accorde l'intérêt particulier à ce thème. La situation peut être d'autant améliorée si la femme.

Dans les zones rurales, les femmes représentent environ 75% des producteurs agricoles. Elles sont impliquées dans tout le cycle de production (70% à 80%) et de commercialisation (100%). Mais malheureusement elles utilisent des moyens de production rudimentaires et archaïques. Pour améliorer la productivité du Gouvernement attribue des subventions et aide.

matériel agricole aux femmes; dans les ceintures maraîchères des villes et dans les Départements.

**Madame la Présidente,**

Le Gouvernement a mis en œuvre diverses politiques avec ses partenaires au développement à savoir:

- Le lancement depuis 2007 du Projet de Développement PRODER 1, 2 et 3, en vue de l'amélioration des rendements agricoles et de l'élevage, par l'octroi des micro-crédits aux hénérées en particulier les femmes ;
- La création des villages agricoles où vivent les familles présentes dans la périurbanité et périphérie;
- Le lancement du Projet National pour le Reboisement (PRONAR), où Plusieurs espèces ont été plantées le 6 novembre 2011, sur une surface de 1 200 hectares ;
- La mise en œuvre du Projet d'Appui à la Réinsertion Socioéconomique des Groupes Diférenciés dans les domaines des activités d'élevage, de maraîchage, de pisciculture et d'horticulture formation de groupes de producteurs et coopératives ;
- La création des foyers aménagés pour réduire la consommation de bois de chauffe ;
- L'ouverture des caisses augmentant les revenus des femmes comme les activités génératrices de revenus ;
- La formation des femmes aux Activités Génératrices de Revenus (restauration, pâtisserie, tissage, des sacs), et aux petits métiers (jardinage, floriculture, ferronnerie, soufflage, électricité, maçonnerie, Informatique et Internet);

**Madame la Présidente,**

Le Congo, pour ce faire, s'est engagé dans plusieurs objectifs d'infrastructure et objectifs 1 et 3 des OMD : « assurer à tous de moitié l'exercice des droits et la paix » et « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ».

Le Président de la République, le chef d'Etat, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, pour l'aboutissement à l'heure fixée des objectifs de son programme, j'ai attribué : Le Commandeur de l'Ordre

Pour l'encouragement et l'assiduité avec lesquels il a participé à la Conférence congolaise à participer activement à cette session, afin que les conclusions de nos travaux répondent aux nombreux besoins des hommes et des femmes du monde entier.

Je vous remercie.